



Conducteur de bagards en journer

Par **i2511**, le **10/10/2012** à **15:40**

Bonjour,

j'ai conduit pour des personnes qui on taper une personne avec crik de ma voiture je ne savai pas qu'il aller faire sa j'ai meme pas vu la bagard je sui rester dans ma voiture il son revenu en marchan et mon demander de les déposer plus haut sans rien me dire des personne on pri mes plack d'imatriculation j'ai ete convoquer au comissaria la policière ma di quil y'a eu une bargard et que ma voiture a été apercu sur le lieu elle ma demander de doner les identités des personnes je lui est di que je ne savai pas leur identité car cété juste une conaissanse je conaaisser que le sunon de l' un et au final elle ma di que la persone ne porter pas plainte mes qu'il son atervenu sur le lieu donc je voudrai savoir se que j'encourt aider moi SVP

Par **citoyenalpha**, le **12/10/2012** à **14:07**

Bonjour

attendu que la personne n'a pas déposé plainte et au vu du manque de preuve vous n'encourez aucune sanction.

Attention cependant des poursuites pour complicité aurait pu être intentée contre vous. Par conséquent il conviendrait de choisir un peu mieux ses fréquentations si vous ne voulez pas vous retrouver devant un tribunal.

Restant à votre disposition.